



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS N°2
AVIS N° 22_0011

A Marseille, le 02 novembre 2022

Direction Générale Adjointe Architecture et Valorisation des Equipements
Pôle Maintenance et Expertise Technique (PMExT)

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Prestations de relevés architecturaux et topographiques des bâtiments et ouvrages divers du patrimoine immobilier de la ville de Marseille pour l'ensemble des services municipaux - 2 lots

RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION

Question 2, posée le 31 octobre 2022 :

Bonjour,

Dans le RC, article 4, au point 3, vous indiquez qu'un minimum de géomètre doit être inscrit à l'ordre des géomètres.

Pour vous, il s'agit ici de l'ordre des Géomètres Experts ?

Mais dans votre consultation il n'y a pas de prestations foncières ?

Cordialement

Réponse 2, transmise le 02 novembre 2022 :

Oui, il s'agit de l'ordre des géomètres experts.

Toutes les prestations sont celles indiquées dans le CCTP.